



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Montreuil, le 28 avril 2020

Les douaniers de Nouvelle-Calédonie à l'origine d'une saisie de près d'une tonne de méthamphétamine par les autorités australiennes

Les autorités australiennes ont procédé samedi 18 avril dernier à la saisie de 998 kilos de méthamphétamine, un dérivé synthétique de l'amphétamine, suite à une information transmise par les douaniers de Nouvelle-Calédonie. La valeur de cette prise est estimée à 44 millions d'euros au prix de vente au détail de cette drogue.

Deux jours plus tôt, la brigade des douanes de Nouméa, avec le soutien de la brigade nautique de la Gendarmerie, procédait au contrôle d'un navire de plaisance de 17 mètres battant pavillon de Gibraltar. Le parcours présumé du voilier, sensé avoir passé 85 jours en mer sans escale pour un trajet direct Mexique-Nouvelle-Calédonie avait attiré l'attention des douaniers.

A l'occasion du contrôle approfondi du navire, les agents de la brigade découvrent trois caches aménagées pouvant potentiellement contenir jusqu'à 800 kilos de stupéfiants. Des produits de consommation courante de marque australienne sont découverts à bord alors que le navire n'est pas censé avoir fait escale depuis le Mexique et le capitaine dispose de devises australiennes. De longues traces de frottement sont par ailleurs relevées sur la coque à bâbord du navire.

Ces éléments laissent à penser que le voilier était chargé de stupéfiants et a pu les transborder en pleine mer. Le service local en charge du renseignement fait le lien avec un second navire et transmet immédiatement les informations aux autorités australiennes et néo-zélandaises. Ces derniers confirment ce lien, établissant un point possible de rencontre entre les deux bâtiments en pleine mer, le 8 avril, au sud des îles Norfolk.

L'AFP (police fédérale australienne) décide de mettre en œuvre tous les moyens pour intercepter le second navire juste avant son entrée à Sydney. Le Lafayette est arraisonné et 998 kg de méthamphétamine sont découverts à bord.

La très bonne qualité des relations développées par la douane de Nouvelle-Calédonie avec les administrations partenaires de la zone et la grande réactivité du réseau de renseignement dans le pacifique a été primordiale dans la réussite de cette opération. Les douaniers de Nouvelle-Calédonie signent ici la plus belle affaire réalisée à l'étranger sur information de la douane française sur de la méthamphétamine depuis 2011.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

Les photos des caches aménagées dans le navire contrôlé en Nouvelle-Calédonie : [en cliquant ici](#)
Crédit images : Douane française

douane.gouv.fr
[@douane france](#)

Espace presse de la douane

Contact presse :

Bureau de la communication – DGDDI

01 57 53 43 18 - presse@douane.finances.gouv.fr

